

Où s'adresser ?

Une équipe de la P.M.I. et des actions de santé se trouve dans chacune des Maisons départementales de la solidarité réparties dans le département.

TERRITOIRE NORD EST :

VDS AMBOISE 02 47 30 48 48

TERRITOIRE TOURS NORD LOIRE :

VDS TOURS MAGINOT 02 47 42 67 68

TERRITOIRE GRAND OUEST :

VDS CHINON 02 47 93 14 35

VDS NEUILLÉ-PONT-PIERRE 02 47 24 30 11

TERRITOIRE TOURS SUD LOIRE :

VDS TOURS MAME 02 47 37 74 24

VDS TOURS DUBLINEAU 02 47 20 21 31

TERRITOIRE JOUÉ - SAINT-PIERRE :

VDS JOUÉ-LÈS-TOURS 02 47 73 37 37

VDS SAINT PIERRE DES CORPS 02 47 44 40 00

TERRITOIRE SUD-EST :

VDS LOCHES 02 47 59 07 03

seil départemental d'Indre-et-Loire
ction de la petite enfance et de la santé
rue Édouard Vaillant - 37000 Tours
02 47 31 45 81



Votre enfant vient de naître

Des réponses à vos questions

Dir.com - Conception Imprimerie Conseil départemental 37 - 12-2015 - N° 204



TOURAINÉ
LE DÉPARTEMENT



Pour tout parent, l'arrivée d'un enfant entraîne parfois un certain nombre de questions. Les équipes du Conseil départemental chargées de la Protection Maternelle et Infantile et des Actions de Santé sont à votre disposition pour tous renseignements concernant votre nouveau-né.

Vous trouverez des professionnels à votre écoute, sages-femmes, infirmières-puéricultrices, médecins, chargés de vous conseiller et de répondre aux questions que vous vous posez.

Qui peut m'aider si je suis trop fatiguée ?

Quelle est l'alimentation la plus adaptée à mon enfant ?

Comment interpréter ses pleurs ?

Comment rythmer sommeil, promenades, repas et activités ?

Comment l'aider à grandir, s'éveiller, s'épanouir ?

Quel matériel et quels jeux choisir ?

A qui puis-je confier sa garde ?

Une infirmière puéricultrice est à votre service et peut vous rendre visite à votre domicile